

Journée de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne

Dimanche 21 octobre 2007

Laon

L'Aisne et la musique à travers les âges

À la Maison des Arts et des Loisirs :

9h30 : ouverture par Monsieur FRATACCI, préfet de l'Aisne, Monsieur DAUDIGNY, président du conseil général de l'Aisne, Monsieur LEFEVRE, maire de Laon.

Discours d'ouverture

Monsieur Claude Carême, président de la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne et de la Société historique de Haute-Picardie

Merci Monsieur le préfet, Monsieur le président du conseil général de l'Aisne, Monsieur le maire de Laon, Monsieur le député, Madame la maire-adjointe de Laon, Madame la maire-adjointe de Soissons, merci à tous, d'avoir répondu à mon invitation à cette Journée de la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne.

Le Fédération comprend sept sociétés historiques. Chaque année l'une d'elles, à tour de rôle, doit organiser la Journée de la Fédération, autrefois appelée Congrès. En 2006, la Société historique de Soissons a réalisé la Journée, à Vic-sur-Aisne, sur le thème de « L'Aisne et le Premier Empire ». Cette année, c'est au tour de la Société historique de Laon – en réalité « de Haute-Picardie », mot de 1914, qui date, semble « poussiéreux » ; je la nomme de préférence « de Laon » pour être mieux perçu –. J'ai choisi un thème culturel « L'Aisne et la musique à travers les âges », en évitant l'expression « Histoire de la musique » quelque peu rébarbative et surtout prétentieuse, difficile à réaliser. Je voulais et ne pouvais présenter que quelques aspects de cette histoire, sans véritable ordre chronologique car le programme s'établit en fonction des horaires des artistes. Toutefois, jusque midi, il s'agit de musique des époques moderne et contemporaine, et à partir de midi de musique médiévale.

Avec mes remerciements à Monsieur le préfet pour sa disponibilité immédiate, à Monsieur le président du conseil général et à monsieur le maire pour les importantes subventions qui m'ont permis de réaliser cette Journée, dans cette M.A.L., dans la cathédrale, avec des conférenciers et artistes de qualité : Monsieur Verneiges, responsable de l'A.D.A.M.A., présentera Nicolas Lebègue et les compo-

siteurs baroques de l'Aisne, la Scola metensis interprétera les premières notations musicales carolingiennes réalisées à Laon et la Maurache des airs du Bas Moyen Age et de la Renaissance, Monsieur Alexandre Lévy donnera *Paroles de poilus* exprimées en musique contemporaine, et moi-même ferai l'histoire du conservatoire de Laon.

Merci aussi à Jean-Christophe Dumain qui a préparé en parallèle une exposition sur la musique, visible pendant deux mois aux Archives départementales.

Monsieur Antoine Lefèvre, maire de Laon

Depuis près de 200 ans maintenant, la ville de Laon a toujours eu la volonté de promouvoir la musique. De la Révolution à 1871, notre ville entretient la musique de la garde nationale qui intervient, alors, pendant les manifestations publiques. D'autre part, dès cette époque, la ville s'intéresse à l'éducation musicale des jeunes Laonnois en créant une école de musique, école indispensable à la formation des musiciens de la garde nationale. Emile Guérin, chef de musique de l'époque, dirige alors les deux activités et met en place une Union chorale. Après la Commune de Paris, les gardes nationales sont dissoutes et il faut réorganiser l'école de musique et remplacer la musique de la garde nationale. C'est le maire Jean-François Glatigny qui les remplace par l'Harmonie municipale. Charles-Frédéric Selmer mène à bien ce projet et l'Harmonie municipale voit le jour en 1879.

Au cours du XX^e siècle, les différents chefs de musique vont continuer à développer autant l'Harmonie que l'école de musique qui devient le Conservatoire municipal de musique et de danse agréé par l'Etat. Il est aujourd'hui devenu un acteur déterminant de la vie culturelle locale. Le nouveau conservatoire, inauguré par Jean-Claude Casadesus en 2005, possède toutes les qualités pour permettre aux 700 élèves qui s'y pressent chaque année, ainsi qu'à la quarantaine de professeurs, d'évoluer dans un environnement particulièrement adapté à leur passion. Un plus, indéniable, est son auditorium de 250 places, à l'acoustique modulable. La musique n'a pas fini de vivre à Laon avec notamment, depuis près de 20 ans, le Festival de musique dont tous reconnaissent la qualité et le prestige pour notre département. La ville est donc heureuse d'être partenaire de ce colloque organisé avec maestria par Claude Carême et la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne ainsi que par la Société historique de Haute-Picardie.

À tous, je souhaite une agréable journée.

Monsieur Yves Daudigny, président du conseil général de l'Aisne

C'est avec beaucoup de plaisir que j'assiste à l'ouverture de cette Journée de la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne.

«L'Aisne et la Musique à travers les âges», ce thème que vous avez choisi me touche particulièrement. Vous savez combien le conseil général de l'Aisne est attentif à la diffusion de la pratique musicale dans nos territoires avec l'A.D.A.M.A. Soutien régulier et important de l'enseignement musical avec la mise en place officielle du schéma départemental d'enseignement artistique,

développement des pratiques amateurs instrumentales et vocales, actions de production et de diffusion, réalisations discographiques, de nombreuses actions sont menées sur l'ensemble de notre territoire.

Hier soir, nous avons eu l'honneur, à quelques mètres de cette salle, de recevoir l'Orchestre national de France pour un concert, dans cette magnifique cathédrale de Laon, cathédrale reconnue par les plus grands comme un remarquable écrin pour la musique.

La musique et l'Aisne, vous allez le découvrir tout au long de cette journée de conférences, c'est une histoire commune. Une histoire avec des grands noms comme Nicolas Lebègue à qui vous consaciez une conférence ce matin, mais également François-Louis Perne, musicographe et compositeur français qui meurt à Laon en 1832 ou Gautier de Coinci et Josquin des Prés. Cette histoire est intimement liée au patrimoine : cathédrales, abbayes deviennent de magnifiques et émouvants lieux de concerts et de festivals. Comment ne pas penser, au-delà de Laon lié à la musique depuis le Moyen Age, à l'abbaye de Saint-Michel qui chaque année accueille des musiciens baroques de toute nationalité. Comment ne pas penser à toutes les églises et salles de nos communes qui tout au long de l'année ouvrent leurs portes à la musique. Une mise en musique des sites qui enracinent les projets musicaux dans le territoire. Prenons par exemple les programmations autour des écrivains du sud de l'Aisne – « Les belles pages de l'Aisne » – ou bien autour des orgues.

La musique et l'Aisne sont intimement liées, également, lors des tragédies. En cette année de commémorations, nous redécouvrions ces liens intimes. Qui ne connaît les paroles de la *Chanson de Craonne*, complainte des tranchées écrite pendant les combats et qui a été fredonnée par de nombreux poilus ? Vous terminerez d'ailleurs cette matinée par une mise en musique de lettres de poilus. Emouvants témoignages, émouvant hommage que vous leur rendrez. Dans le cadre du 90^e anniversaire de 1917 sur le Chemin des Dames, huit programmes musicaux ont été élaborés par l'Association pour le développement des activités musicales de l'Aisne, huit programmes joués du nord au sud du département. Nous avons ainsi pu découvrir, ou redécouvrir pour les plus mélomanes d'entre nous, des œuvres musicales écrites pendant ou juste après la Grande Guerre, *Sonate pour violon et piano en sol mineur* de Debussy, créée en 1917, pour « reconstruire un peu de la beauté contre laquelle on s'acharne », ou encore le célèbre *Concerto pour la main gauche* de Maurice Ravel.

Alors oui, le thème « L'Aisne et la musique à travers les âges » trouve toute sa place, toute sa légitimité, dans l'étude de l'histoire de notre département. Donc de bons travaux à toutes et à tous.

Je vous remercie.

Monsieur Stéphane Frabacci, préfet de l'Aisne

C'est à mon tour, avec un grand plaisir, de répondre à votre invitation, d'être à vos côtés dans cette belle Maison des Arts et Loisirs de Laon, pour l'ouverture de cette Journée de la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne.

Le hasard fait que, hier, je participais avec vous Monsieur le président du conseil général, à l'inauguration d'une exposition « Montgobert et le club de Retz : 40 ans au service de notre patrimoine » dans laquelle une des sociétés – j'allais dire savantes, mais le terme comme vous le disiez tout à l'heure est peut être daté, en tous les cas des sociétés extrêmement actives qui font la force de la recherche historique dans notre département – consacrait la revisite de ses 40 ans d'histoire, les 40 ans du club de Retz. Aujourd'hui la Société historique de Haute-Picardie – pardon de reprendre aussi le terme ancien – nous offre une journée exceptionnelle consacrée à la mémoire, à la connaissance et la musique. C'est pour moi, en participant à ces événements de la vie culturelle, patrimoniale de l'Aisne, un bonheur de mesurer l'extraordinaire vitalité dans ce département des Sociétés d'histoire et des Sociétés à vocation historique ou de sauvegarde du patrimoine. Leur énergie, leur détermination m'apparaissent exemplaires.

Votre Fédération est une des plus anciennes fédérations de sociétés historiques de France. Elle regroupe sept sociétés d'histoire grâce auxquelles – je voudrais insister sur ce point – grâce au dynamisme desquelles la mémoire et la richesse du patrimoine axonais sont conservées et sans cesse mises en valeur. J'ai découvert, en préparant ma venue aujourd'hui, que la première société savante laonnaise datait de 1761. C'est dire qu'elle participait déjà du mouvement scientifique des Lumières qui a vu fleurir ce genre d'initiative. Sa création revenait à l'Etat, à la volonté du contrôleur général Bertin et à l'arrêt du conseil d'Etat du 7 septembre 1761. – Je fais allusion au conseil d'Etat compte tenu de mes propres liens avec cette institution, mais de l'institution très historique en l'espèce. – Après quelques décennies d'activités, elle disparaît. Il faut attendre 1840 pour connaître une nouvelle société savante à Laon, là encore à l'initiative de l'Etat en la personne du préfet Desmousseaux de Givre qui voulait établir une commission des antiquités départementales. Je crois d'ailleurs que cette société n'a pas survécu au départ du représentant de l'Etat. Elle renaît peu après sous l'influence d'Edouard Fleury, rédacteur du *Journal de l'Aisne* et archéologue, sous le nom de Société académique de Laon. Cette dernière société a fusionné en 1945 avec la Société historique de Haute-Picardie, créée elle en 1914, d'où l'appellation d'aujourd'hui.

Mais ce sur quoi je voudrais plus particulièrement insister, c'est la fusion, la fédération qui est née en 1952, à l'initiative de l'un de mes prédécesseurs, le préfet Bonnaud-Delamare, et de Monsieur Chaloin, président de la Société historique de Château-Thierry. – Décidément, l'Etat est très lié à l'histoire des sociétés savantes de l'Aisne, Monsieur le Président. – Elle a donné naissance à ce qui vous regroupe tous les ans, la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne. Elle permet de coordonner les efforts de tous les passionnés de l'histoire locale et d'encourager une dynamique de l'échange et de l'information en valorisant votre patrimoine historique, notre patrimoine historique commun.

Ces efforts restent aujourd'hui plus que jamais une nécessité. Les sociétés historiques sont en France de plus en plus nombreuses et étendent leur action dans les limites d'un site, d'une ville, d'un département, d'une région entière. Ce maillage de notre territoire représente une richesse pour notre pays, une richesse locale tout d'abord dans un monde en changement profond et rapide où le besoin d'enraci-

nement dans un terroir et de connaissance du passé se fait de plus en plus sentir. C'est aussi une richesse intellectuelle indéniable. Rappelons ici les mots de Guizot, ministre de l'Instruction publique qui donna la plus grande impulsion aux sociétés savantes : il insistait sur le rôle civilisateur de ces sociétés « dépositaires des anciennes traditions locales » qui rassemblent en leur sein « une élite remarquable par son goût éclairé, son instruction pour les sciences et les lettres ». Cette richesse intellectuelle que vous diffusez toujours davantage auprès du grand public par le biais de vos publications, vos recueils d'articles scientifiques consacrés à l'histoire du département que vous éditez chaque année.

Ou aussi d'événements – c'est le point que je voudrais aborder en conclusion – événement comme cette Journée qui met le public en contact non seulement avec la connaissance, mais aussi, et c'est finalement un des propos de la journée, avec l'émotion directe, celle de la musique, que vous allez nous donner aussi à entendre ou à jouer ou à chanter. Ce thème d'aujourd'hui « L'Aisne et la musique à travers les âges », vous nous en avez donné l'origine et c'est une façon vivante d'explorer le lien entre ce département et l'activité musicale. Vous nous en avez donné aussi, je crois à travers votre propre publication et votre propre recherche, une des raisons. La musique est présente de manière exceptionnelle dans ce département grâce notamment à l'A.D.A.M.A. ; le président du conseil général nous rappelait tout à l'heure en détail les grands événements musicaux de ce département, tels le Festival de l'abbaye de Saint-Michel, celui des orgues de l'Aisne, le Festival de Laon dont la clôture se tenait hier soir en la cathédrale de Laon, un moment auquel j'ai eu le bonheur de participer et un moment de grand bonheur musical. La musique est sans doute aujourd'hui l'un des arts les plus universels, les plus partagés. Et dans le fond, ce que vous nous proposez, – c'est ce que je voudrais dire en conclusion – c'est de revivre cette émotion musicale en parcourant en même temps avec plaisir et sans doute distraction – mais une distraction qui est une distraction en même temps créative – ce qui est le lien fort de notre département entre la musique et l'histoire musicale.

Je vous remercie donc et vous souhaite une très agréable journée à la fois récréative et à la fois d'échanges profonds sur l'histoire de la musique de notre département.

9h45 : *Modinha* de Heitor Villa-Lobos, interprété par l'Ensemble de violoncelles du conservatoire de Laon dirigé par Madame Frédérique ARONICA et Monsieur Sébastien Velly.

9h50 : *Deux siècles de vie musicale à Laon : l'histoire de l'Harmonie municipale et du Conservatoire de musique et de danse*, conférence de Monsieur Claude Carême, président de la SHHP et de la Fédération.

La municipalité aux XIX^e et XX^e siècles se montre constamment soucieuse d'entretenir une activité musicale populaire. Dans le cadre du mouvement orphéonique, le maire de Beauvillé en 1858 fait appel à un jeune chef de musique militaire, Emile Guérin, pour réorganiser la Musique de la garde nationale. Celui-ci

crée, en outre, une école de musique et une Union chorale. L'opposition de certains musiciens entraîne son remplacement par Charles Frédéric Selmer, chef de musique militaire à la retraite, descendant de la famille Selmer, célèbre fabricant de saxophones, clarinettes, trompettes.

Après la dissolution des gardes nationales en 1871, le maire Glatigny demande à Selmer de revenir à Laon pour fonder l'Harmonie municipale. Elle l'est en 1879, peu après l'inauguration du kiosque, rue de la Couloire. Mais la naissance est difficile. Si Georges Siegrist (1882-1894) est un bon chef, Porsch entre 1879-1882 et Boyer entre 1894 et 1901 suscitent des crises. A partir de 1901, les nouveaux statuts impliquent beaucoup plus la municipalité : les institutions musicales laonnoises sont stabilisées. La longévité des directeurs assurent aussi cette évolution : quatre en cent ans ! L'activité d'Alphonse Crousez (1902-1920) met fin à la crise. Emile Fillâtre réorganise l'Harmonie et l'école après chacune des deux guerres. Mais le grand moment de la musique municipale commence après la deuxième guerre. Tout d'abord, le maire Levindrey, installe l'école de musique dans les locaux de l'ancien séminaire du XVII^e siècle, où le nouveau directeur Roger Thirault (1949-1984), artiste, rompt avec la tradition militaire, diversifie les enseignements et attire ainsi 500 à 600 élèves : l'école devient un vrai conservatoire. En 1985, son successeur, Jean Maumené, issu de l'Ecole normale, multiplie les activités pédagogiques. Régis Famelart, professeur de percussions, puis Bernard Lebon, professeur de flûte, directeurs depuis 2001, maintiennent le dynamisme dans les nouveaux bâtiments sis dans l'ancienne infirmerie de la caserne Foch à Semilly.

10h30 : *Nocturne* de Pierre Ilitch Tchaikowski, interprété par l'Ensemble de violoncelles.

10h35 : *Nicolas Lebègue et les compositeurs-interprètes baroques de l'Aisne*, conférence de Monsieur Jean-Michel Verneiges, directeur de l'A.D.A.M.A.

Le baroque musical s'étend du début du XVII^e siècle à 1750, date de la mort de Jean-Sébastien Bach ou, pour l'Aisne, 1751, date de la mort de Du Mage. Il s'agit d'une musique religieuse. Elle évolue pendant la période et on peut en cerner les grands moments. Le mouvement baroque commence au début du XVII^e siècle en Italie avec Monteverdi qui marque une grande fracture dans l'histoire de la musique. On quitte alors l'univers de la Renaissance représenté par l'école franco-flamande où les artistes construisent des musiques polyphoniques très complexes, intellectuelles, à l'expression abstraite, à partir d'une notation musicale rudimentaire sur deux portées. L'avènement du baroque apparaît ainsi comme une réaction contre cet état de fait en se dirigeant vers «une mélodie accompagnée», plus expressive, grâce à un art de la rhétorique qui s'exprime par une ligne mélodique accompagnée d'une basse. Le passage entre les deux périodes musicales s'est fait par étapes dont l'Aisne a des exemples. A Saint-Quentin, fin XVI^e siècle, Jean de Bouronville (1585-1632) et son élève Artus Aux Cousteaux (1590-1664), représente le style polyphonique ; à Soissons, Charles d'Hel-

fer écrit en 1656 encore dans ce style une messe avec un Agnus Dei qui le montre bien. L’Agnus Dei composé par Jean Colin, à Soissons, en 1688, révèle l’évolution : la musique est alors plus démonstrative, s’est émancipée du contrepoint, avec des élargissements de voix.

C'est dans ce cadre que se place Nicolas Lebègue. Né à Laon en 1631, il est formé par son oncle violoncelliste à Paris, devient organiste titulaire à l'église Saint-Merri en 1664, à la chapelle royale à Versailles en 1678 avec Guillaume Nivers, à l'époque charnière entre Louis Couperin et François Couperin. Il participe de l'école française de clavecin, avec un livre paru en 1676 sur l'organisation de la « suite », ensemble de pièces (allemande, courante, sarabande, gigue) unifiées par une même tonalité. Il est le premier à éditer des « préludes non mesurés », soit en laissant une grande liberté d'interprétation. « Le prélude, écrit-il, n'est autre chose qu'une préparation pour jouer les pièces. [...] C'est pourquoi je ne me suis point arrêté à séparer les mesures. » En relation avec tous les artistes du moment, facteurs d'instruments (comme il l'est lui-même puisqu'il a conçu les jeux d'orgue des cathédrales de Laon, Soissons, de la basilique de Saint-Quentin), musiciens, Nicolas Lebègue se place dans la même évolution pour l'orgue, comme le montrent ses trois livres d'orgue de 1676, 1678, 1685. Sous l'influence de l'opéra, le monde profane influence alors la musique religieuse en lui donnant plus de couleurs, d'échos, de fantaisie. Ainsi, Nicolas Lebègue s'illustre dans le jeu d'orgue avec « la tierce en taille » qui donne plus d'effet déclamatoire : son « Noël » avec *Où s'en vont ces bergers ?* en est un bel exemple.

1 h20 : *La Folia* de Marin Marais interprété par l'Ensemble de violoncelles.

11h40 : *Paroles de poilus*, deux cycles de mélodies interprétés par Messieurs Alexandre Lévy, compositeur, au piano, Guy Vives, baryton, et Madame Sylvie Althaparro, mezzo-soprano.

La traversée de Commercy, À peine arrivés, Je vai vou doné, Chère femme, chers tous.

Repos d'été, d'après un poème de Paul Eluard, et *Pauvre agneau*, lettre de Maurice Drans, poilu.

12h30 : *La naissance de l'écriture musicale et le manuscrit 239 de Laon*, explications de Monsieur Christian-Jacques Demollière, directeur du Centre d'études grégoriennes de Metz.

Monsieur Demollière propose une approche passionnante du chant grégorien à partir d'un précieux document patrimonial. Le ms 239, conservé à la bibliothèque de Laon, comporte 88 feuillets, son allure est relativement modeste, sans enluminure, mais les informations qu'il recèle sont essentielles. Son origine remonterait au IX^e ou X^e siècle. Sa finalité est clairement religieuse puisqu'il contient des chants de messe de l'époque carolingienne, dits «chants grégoriens», type de

chant faussement attribué au pape Grégoire le Grand (590- 604). En fait, il résulte de nombreux contacts, d'influences réciproques entre les chants de type romain et les chants de type franc. Les chantres pouvaient s'y reporter pour interpréter les différents morceaux lors des messes et, en particulier, celle de l'Avent. Il comporte les intonations qui devaient être prises lors du chant (neumes). Cette écriture musicale et la grammaire des sons qu'elle constitue sont aujourd'hui comprises, notamment grâce aux travaux de Dom Cardine, ce qui permet d'interpréter ces chants grégoriens de la manière la plus authentique qui soit, au plus près de ce qu'ils étaient à l'origine.

À la cathédrale :

14h45 : *Laon et le chant grégorien* par la Scola metensis, ensemble vocal du Centre d'études grégoriennes de Metz.

Du ms 266 (fragment de cantatorium) : Répons graduel *Lætatus sum*.

Du ms 239 (graduel) : Introït *Ad te levavi*. Trait *Vinea mea*. Alléluia *Redemptionem*. Alléluia *Te decet hymnus* / 2^e verset : *Replebimur*. Répons graduel *Angelis suis* version habituelle. Antennes de procession *Ave gratia plena* / *Cum audisset populus* Antienne *Collegerunt pontifices* / verset *Unus autem*. Communion *Videns Dominus*. Introït *Omnes gentes*. Offertoire *Viri Galilei* / verset : *Cumque intuerentur*. Communion *Cantate Domin*.

16h00 : *Musiques du Moyen Age et de la Renaissance, en Picardie* par l'ensemble La Maurache de Monsieur Julien Skowron.

Le XIII^e siècle est l'âge d'or des trouvères, qui sont pour la plupart picards : parmi eux, Raoul de Soissons, chevalier et sire de Coeuvres, Gui de Thourotte, gouverneur du château de Coucy, Gautier de Coinci, novice à Saint-Médard de Soissons, prieur à Vic-sur-Aisne, et enfin grand prieur de Saint-Médard. Ce dernier écrit *Les miracles de Notre-Dame* aux textes nouveaux placés sur des timbres existants selon le procédé des *contrafacta*. Au XV^e siècle, se détache Guillaume Dufay, dont on situe les origines dans le Laonnois. La Picardie reste riche en musiciens au XVI^e siècle. On y situe l'origine de la tierce harmonique, finale majeure, dans un contexte mineur, appelée «tierce picarde».

Suite à danser : *Quand li roussignol*, pastourelle, anonyme / *Quand voi été*, reverdie du Châtelain de Coucy (1170-1203) / pastourelle de Richard de Semilly / pastourelle, anonyme. Trois chansons de Gautier de Coinci (1177-1236), extraites des *Miracles de Notre-Dame* : *Amour bien qui set chanter* / *Pour mon Chief réconforter* / *Entendez tuit ensemble*. *Quant voi la glaie meiure*, reverdie, Raoul de Soissons (v. 1210-1272). *Onque n'amai*, chanson en motet, Richard de Fourival (v. 1201-1260). *L'autrier tout seus chevauchoe*, pastourelle, Richard de Semilly (v. 1200). *Douce Dame jolie*, virelai / *Tuit mi penser*, virelai, Guillaume de Machaut. Motet à l'orgue, Nicolas Grenon, XV^e s. *Adieu ces bons vins de Lanoxy*, chanson, Guillaume Dufay (1400-1474). Deux frottoles de Josquin des Prés :

In te Domine Speravi / El Grillo. Ceux de Picardie, chanson à boire, Claudio de Sermisy (1490-1562). *Jésus-Christ s'habille en pauvre*, chanson traditionnelle. *Réveillez-vous, Picards*, chanson (1479).

